

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Nice

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

02 « Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ? »

La commission a réfléchi autour de deux axes :

- la transmission des savoirs
- l'éducation à la citoyenneté

tous deux dans le cadre de l'Europe en construction.

1°) La transmission des savoirs

La réflexion a porté sur l'enseignement des langues vivantes qui doit être élargi dans la mesure où ces langues constituent le terrain commun de la culture européenne.

L'extension des langues nous est apparue devoir revêtir les modalités suivantes :

- apprentissage de deux langues européennes afin que l'anglais, langue incontournable mais dont le statut européen est ambigu, soit enseignée de façon non préférentielle.
- Il a été fait remarquer que cet enseignement de langues étrangères est particulièrement pertinent et efficace s'il est mis en place dès le plus jeune âge, donc dès la maternelle.
- Il devrait s'accompagner d'échanges d'élèves comme d'enseignants.
- Enseignement de différentes matières en d'autres langues que le français. L'histoire paraît s'imposer car elle constitue le lien commun et le lieu de débats sur les sujets qui fâchent pour la construction de l'Europe. L'enseignement de la philosophie et des lettres a aussi vocation au plurilinguisme pour l'approfondissement même de leur matière. Il est important que l'enseignement de la philosophie soit non seulement étendu mais proposé aux autres pays d'Europe en respectant leurs modalités pédagogiques propres.
- L'enseignement des langues anciennes est requis au titre de socle commun. De ce point de vue, il est moins pratiqué en France que dans d'autres pays d'Europe.

2°) L'éducation à la citoyenneté.

Dans l'Europe comme « espace de paix régi par le droit », où les différents états qui en font partie ne rentrent pas en conflit armé, l'urgence est celle du respect du droit à l'intérieur de chaque état suivant des normes communes. Devant la montée de l'antisémitisme, du racisme, du sexisme et la recrudescence de l'incivilité à l'intérieur même de l'école, il est urgent de veiller au respect de la loi mais de ne pas s'en tenir qu'à elle. Il convient de critiquer tout acte, toute offense de cet ordre dès qu'ils se produisent et trouver des moyens disciplinaires et pédagogiques pour que les droits de l'homme soient respectés et compris.

La laïcité représente de ce point de vue un cas particulier français qu'il est de notre devoir de défendre et d'étendre à l'intérieur du pays ainsi que de le défendre dans le cadre de l'Europe.

Dans ce même cadre, nous trouvons judicieux l'institution à la citoyenneté qui pourrait être évaluée dans le cursus scolaire et pratiquée par des enseignants aidés d'intervenants extérieurs.

De même, l'enseignement de l'histoire des religions nous paraît être un fond culturel nécessaire à la compréhension du monde et le meilleur moyen de critiquer tous les intégrismes.

C'est pourquoi, tant sur le plan de la transmission des savoirs que sur celui de l'éducation à la citoyenneté, un mot nous paraît essentiel, qui n'a pas été évoqué dans les questionnaires, celui de culture. L'école doit se donner pour but, non pas la seule adaptation à des objectifs utilitaires, mais le renforcement de la culture qui est bien l'élément fédérateur de l'Europe.

05 « Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent-ils prioritairement maîtrisés au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ? »

15 participants dont 6 enseignants, 2 membres du groupe des anciens élèves du lycée, 4 parents, 2 élèves, présence furtive d'un inspecteur d'académie. Le débat s'est divisé en deux parties.

LE PRIMAIRE

- Maîtrise de la lecture et de l'écriture.
- Savoir compter et se repérer dans l'espace (ne pas oublier la géométrie) et dans le temps.
- Les avis divergent (environ 50-50) pour ce qui concerne l'apprentissage d'une langue étrangère anglais ou non.

Propositions :

- Abandon total de la méthode globale pour l'apprentissage de la lecture.
- Rétablissement des redoublements si besoin est.
- Réduction des effectifs pour un apprentissage plus efficace.

LE COLLEGE

- Renforcement des acquis du primaire pour les matières fondamentales.
- Ouverture sur les autres matières hors tronc commun, variées avec des cadres stricts et exigeants.
- Savoir-vivre ensemble et travailler ensemble, communiquer.
- Renforcer la présence adulte.
- Permettre à tous une large culture générale dans le cadre d'un collège unique avec une spécialisation tardive des élèves.
- Répartition différente des études comme concentrer certaines matières sous forme de modules, stages ou options sur une année ou sur quelques périodes.
- Pluridisciplinarité des enseignants pour plus de cohésion entre les matières et renforcement du groupe classe, à manier avec perspicacité.
- Approfondissement de la langue étrangère.
- Développer le sens critique.

La conclusion reste pour tous la même : l'école manque de moyens.

08 « Comment motiver et faire efficacement travailler les élèves ? »

Point de départ : Pourquoi les élèves ne sont-ils pas motivés ?

Réponse proposée : Les raisons sont surtout extra-scolaires :

a) -Les enfants se croient autonomes parce qu'ils ont plus de liberté qu'avant, mais en fait ils ne le sont pas vraiment (à l'image d'une société qui assiste beaucoup de gens) ; ils se servent donc mal de leur liberté et vont en fait vers ce qui est facile ou moins contraignant.

b) La société démotive les gens face au travail et à l'effort : soit elle accorde plus d'importance aux loisirs, soit la télé-réalité crée des rêves artificiels, soit elle met les parents au chômage (si le père ne part pas travailler le matin, pourquoi l'enfant ferait-il cet effort ?), soit au contraire les deux parents travaillent et ne peuvent plus vraiment surveiller les devoirs des enfants, soit elle remet en cause l'autorité (contestation des professeurs, des policiers, des maires etc.).

c) Les moyens modernes électroniques (téléphone portable, ordinateur...) ont des effets pervers : ils enlèvent du temps au travail des jeunes.

Comment motiver ?

A – Rôle important des familles :

- 1°) Il faut donner de bonnes habitudes dès l'école : par exemple empêcher l'enfant de regarder la TV au lieu de faire ses devoirs.
- 2°) Si les parents ont la chance de travailler et d'aimer leur métier, ils valorisent eux-mêmes par leur exemple le travail.
- 3°) Les parents ont aussi un rôle d'encouragement : qu'ils insistent sur la continuité de l'effort et aident l'enfant à ne pas se laisser rebuter par un échec ; on apprend en commettant des erreurs !
- 4°) Attention au discours tenu : « travaille sinon tu échoueras » c'est un discours démotivant, mais « travaille tu réussiras » est un discours motivant.

B – Rôle des professeurs

- 1°) Qu'ils indiquent bien l'intérêt et la finalité des apprentissages, précisent les objectifs et les outils qui permettront l'évaluation.
- 2°) Qu'eux aussi encouragent et insistent sur la continuité de l'effort ; qu'ils valorisent les progrès. Travailler efficacement c'est se voir progresser.
- 3°) Ne pas rechigner devant l'utilisation des outils informatiques ; il existe des logiciels qui donnent un certain côté ludique à l'apprentissage (petites classes surtout) mais d'autres aussi par QCM qui permettent une évaluation de l'élève.
- 4°) Importance de la relation « maître-élèves » que le désir d'apprendre pour l'un soit stimulé par le désir de transmettre de l'autre. La transmission du savoir passe avant tout par l'affectif.

C – Rôle des institutions

- 1°) Il faut limiter le nombre d'élèves par classe : il est plus facile de motiver en petit effectif .
- 2°) que chaque établissement ait davantage d'autonomie dans sa pédagogie ; par exemple il faut remettre en cause le principe de l'hétérogénéité des classes, il faut homogénéiser les classes. C'est une remise en cause du principe du collège unique.
- 3°) Il faut accentuer les exigences et redonner plus d'autorité aux adultes au sein des établissements : l'Education Nationale est un monde d'enfants, donc un monde à construire par la contrainte et l'exigence. Par exemple : ne plus accepter l'absentéisme notamment en fin d'année scolaire.
- 4°) Maintenir un examen national en fin de lycée (problème : avec une part de contrôle continu ? avis partagés). Le « bac » reste une motivation pour bon nombre d'élèves.

Le débat s'est terminé avec les propositions (contestées) d'une personne concernant l'aménagement des rythmes scolaires et l'ouverture du lycée davantage sur l'extérieur.

Conclusion : Le plus important c'est l'harmonisation des motivations de chacun : la motivation doit être la même pour les trois : les enfants, les parents, les professeurs. Que l'un des trois ne fasse pas défaut !

09 « Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ? »

Le débat s'est déroulé en deux parties :

- 1°) l'évaluation et la notation traitées ensemble
- 2°) Les examens et plus particulièrement le baccalauréat.

Nous avons retenu les mots clés : Evaluation, notation, baccalauréat.

1°) L'évaluation de la formation doit permettre à l'élève de savoir où il en est, et de se remettre en cause.

Il y a complémentarité entre l'évaluation quantitative et qualitative.

L'élève souhaite ne pas y voir un jugement ou une sentence, mais une appréciation objective de son travail et un dialogue (correction personnalisée) avec son enseignant pour mieux comprendre pourquoi « il n'a pas su bien faire ». Il voudrait que son apprentissage porte sur la réflexion et pas seulement sur la restitution de ce qu'on lui enseigne.

L'écart constaté des modes d'évaluation entre le primaire (pour lequel il conviendrait de rétablir la notation) le collège et le lycée est source de déstabilisation pour les élèves au fur et à mesure des passages.

La notation chiffrée reste primordiale.

Elle devrait être plus itérative, afin que l'élève puisse trouver en lui-même le désir de s'améliorer, par un tracé régulier de son évaluation chiffrée.

L'harmonisation des critères et des objectifs permettrait une notation plus équilibrée entre les mêmes disciplines, les mêmes divisions, afin d'éviter toute remise en cause par l'élève ou les parents de sa notation. L'harmonisation par des corrections croisées a été évoquée, mais elle n'a pas reçu une forte adhésion de la part des enseignants.

Pour qu'évaluation et notation aient un sens réel auprès de l'élève, il faudrait supprimer les passages « automatiques » grâce aux commissions d'appel de la 4^e à la 3^e, et de la 1^{ère} à la terminale, faire confiance aux enseignants et aux décisions du conseil de classe. Ceci éviterait des situations d'échecs ultérieurs.

2°) La banalisation du baccalauréat le dévalorise, mais il doit rester un examen national et anonyme (pas de régionalisation). Il a un côté initiatique, donne une maturité et met l'élève en confiance.

Cependant sa facilité d'accès est une source de démotivation pour certains élèves. Revalorisé, il sera un passeport pour l'accès à des études supérieures à minima d'échec. Il faut exclure tout contrôle continu et généralisé qui présente plusieurs risques : manque d'objectivité des enseignants, dérives dans la notation, renforcement des inégalités sociales.

Il est nécessaire d'abandonner le critère de 80% de réussite, considéré comme démotivant et dévalorisant.

Les filières et baccalauréats professionnels doivent être encouragés et reconnus au même titre que la filière générale.

L'aboutissement et le succès au baccalauréat doivent refléter un parcours plus exigeant, et ce depuis le primaire afin d'en remonter le niveau progressivement. Pour cela le rétablissement des examens de passage du primaire au collège (savoir lire, écrire et compter correctement), et du collège au lycée (savoir réfléchir et dissertar) est une condition essentielle pour relever le niveau des compétences.

Un parcours éducatif revalorisé, basé sur la reconnaissance objective de l'effort et du travail, sans injustice, et bien encadré par les équipes pédagogiques successives, est un facteur déterminant pour faire réussir les élèves, le baccalauréat sanctionnant l'aboutissement de ce parcours de valeur.

10 « Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ? »

La nécessité de réformer le système d'orientation existant a fait l'unanimité.

Orienter :

C'est d'abord donner leur chance à ceux qui ont des difficultés à suivre en les conseillant selon leurs capacités.

C'est resserrer le lien entre parents, professeurs, élèves, conseillers d'orientation pour permettre une évaluation plus globale d'un jeune sur des critères autres que les seuls résultats scolaires.

C'est revaloriser certaines orientations en améliorant l'information des parents sur l'ensemble des filières et notamment : techniques, technologiques et professionnelles.

Il est constaté presque à l'unanimité qu'actuellement l'orientation est faite « par défaut » basée surtout sur l'échec.

Que peut-on modifier ?

Supprimer les méthodes globales à l'école primaire, apprendre à lire, écrire, compter, uniquement et de façon plus stricte afin qu'il n'y ait plus de lacunes et d'illettrisme en classe de 6^{ème}. Il faut revenir à une pédagogie classique et claire en primaire.

- - valoriser le goût de l'effort,
- - modifier la notion d'échec en la remplaçant par le succès,
- - concilier les goûts et les projets de l'enfant avec ses compétences,
- - multiplier les passerelles, et bien en informer les parents,
- - assouplir les possibilités de ré-orientation en cours d'année scolaire en cas d'échec,
- - offrir d'avantage de classes d'insertion aux élèves en difficulté en les préparant au monde du travail et en évitant ainsi qu'ils perdent leur temps,
- - assouplir en même temps la rigidité du système scolaire (dates limites, cartes scolaires...),
- - mettre à la disposition des élèves une « méthodologie »

Nos trois propositions :

1°) Rétablir des paliers d'orientation (en les adaptant à chaque âge) ex : fin de 5^{ème} et de 3^{ème}. Certains participants s'y opposent et préconisent au contraire la poursuite du système « collège unique » jusqu'au baccalauréat.

2°) Multiplier les passerelles faciles à emprunter, sans rigidité administrative.

3°) Pour une meilleure connaissance du monde du travail, proposer aux élèves des stages en entreprise d'un ou deux mois (mettre à profit par exemple la période de mai-juin pour les classes de seconde).

Nos mots clefs : Passerelle – connaissance du monde du travail – goût –

En conclusion, il ne faut pas perdre de vue que :

L'école est là pour apporter un savoir et les enfants transporteront leurs acquis quoiqu'ils fassent dans la vie.

21 « Faut-il redéfinir les métiers de l'école ? »

L'hypothèse d'avoir à « redéfinir » les métiers de l'école a fait frémir d'inquiétude, de frustration et de colère rentrée plus d'un membre de l'atelier. On veut bien réfléchir aux modalités de cette redéfinition ; mais on s'inquiète de savoir qui va en prendre la décision et dans quel but. En effet, « redéfinir » n'est pas « dégrader » ; « redéfinir » notre système français, pourquoi pas ?, mais ne faudrait-il pas améliorer les autres systèmes européens ? S'il faut redéfinir les métiers de l'école, à la rigueur, il faut que ce soit dans l'intention manifeste de protéger les valeurs de l'identité scolaire française.

1°) L'égalité des chances sur tout le territoire.

Elle passe par le « collège unique » qu'il ne faut pas détruire, mais améliorer et redéfinir, non pas en termes d'économie budgétaire, mais en terme d'efficacité pour les élèves en difficulté.

Elle passe aussi par une formation initiale et continue de tous les personnels qu'il faut rendre plus pertinente. Les contenus des formations de professeurs dans les IUFM sont à revoir (on conteste l'utilité des ateliers dits pluridisciplinaires et les mémoires professionnels, par exemple). Les lycéens veulent des professeurs qui sachent enseigner ! ils s'interrogent sur l'évaluation des enseignants par les inspecteurs...

Les parents insistent sur la transmission des savoirs : le personnel de l'école est conscient de sa mission plus largement éducative : pas question de culpabiliser les parents qui n'assument pas cette

fonction, mais il faut plutôt les aider, d'où la nécessité des médecins, infirmiers, psychologues, assistants et éducateurs sociaux attachés à l'école et en plus grand nombre, d'où la nécessité d'un personnel de secrétariat accru pour assurer la relation avec les familles.

On demande aussi aux parents de contribuer à ne pas dégrader l'image de l'école dans la cité, dans l'intérêt même de leurs enfants. Les parents doivent faire comprendre à leurs enfants que les professeurs ne sont pas seuls à l'école, mais qu'ils ont affaire à toute une équipe éducative.

2°) La communauté scolaire conçue comme un lieu de vie scolaire.

Elle passe par une connaissance et un respect mutuel accrus de tous les personnels. On souhaite des passerelles entre les fonctions d'enseignement, d'administration et d'entretien, pour augmenter la solidarité et l'efficacité des personnels ; on envisage de courtes séquences pendant lesquelles les professeurs partageraient le travail des documentalistes ou des CPE, par exemple, ou des CPE qui conserveraient une classe, s'ils le souhaitent.

Il n'est cependant pas question de polyvalence des personnels qui exercent des métiers difficiles pour lesquels ils ont une forme d'expertise irremplaçable. Pas question non plus d'annualiser l'horaire des personnels faute d'espace et d'outils nécessaires au travail personnel de chacun.

3°) Nous ne souhaitons pas de régionalisation qui entraînerait la précarisation et la privatisation de certains personnels, comme c'est déjà le cas des personnels ATOSS et de certains enseignants. Nous sommes inquiets de voir entrer, exclusivement, les critères de rentabilité dans le recrutement et les missions de ces personnels. Inquiets aussi de voir se développer une classe de citoyens dépourvus de protection sociale minimum. Les parents participent aux problèmes matériels de l'école désormais gérée par les collectivités locales et peuvent ainsi mesurer le caractère politique de cette participation.

L'externalisation des services dans les universités, par exemple vide les locaux de toute présence humaine apparente : quel respect des locaux les élèves auront-ils quand le ménage sera assuré par des entreprises « fantômes » ?. Quand à la formation continue de certains personnels par des entreprises privées, elle donne les plus vives inquiétudes sur ses critères de choix et de recrutement (rentabilité immédiate, adaptation à court terme au marché de l'emploi local...).

4°) Nous disons NON à l'accroissement des pouvoirs du chef d'établissement pour le recrutement des personnels, il embauche déjà les emplois précaires et assistants d'éducation. Mais nous disons OUI à leur accroissement pour le suivi technique et pédagogique des structures de fonctionnement. Il est le mieux placé, avec son équipe éducative, pour savoir comment résoudre les problèmes réels et concrets de son école.

5°) Enfin, nous voyons un nouveau type de poste à créer et à pourvoir rapidement pour assurer la maintenance et l'accompagnement pédagogique des technologies nouvelles devant lesquelles les enseignants sont abandonnés. La région dépense des sommes énormes pour cet équipement matériel et il n'y a toujours personne pour le faire fonctionner..., anomalie déjà mainte fois remarquée ! On sait que l'argent du contribuable sert à valoriser l'économie locale, mais il faut essayer de le faire intelligemment, dans l'intérêt des contribuables, élèves, parents et personnels travaillant à l'école.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Aucune

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Il faut revenir à une pédagogie classique et claire en primaire, qui privilégie les apprentissages fondamentaux ; une profonde réforme du collège paraît essentielle et permettrait d'aboutir à une orientation par le succès et non plus par l'échec, toute orientation pouvant être réversible grâce à la multiplication des passerelles.

2 Favoriser une relation de confiance et d'échanges entre élèves, parents et professeurs et faciliter le travail de tous en limitant les effectifs des classes et en adaptant les moyens : un parcours éducatif revalorisé, basé sur la reconnaissance objective et équitable de l'effort et du travail, et bien encadré par les équipes pédagogiques successives, est un facteur déterminant pour faire réussir les élèves, le baccalauréat examen national et anonyme, sanctionnant l'aboutissement de ce parcours de valeur.

3 L'école doit apporter à tous la culture, une éducation à la citoyenneté et renforcer l'apprentissage des langues européennes dès le plus jeune âge ; si les métiers de l'école doivent s'adapter à l'évolution du monde, l'égalité des chances doit être préservée sur tout le territoire et, dans ce cas, la régionalisation soulève de grandes inquiétudes.